PAS-DE-CALAIS

CALAIS

VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

On annonce l'arrivée à Calais, lors de la visite du Président de la République pour l'inauguration du nouveau port, d'un haut dignitaire de la Cour d'Angleterre, qui viendra, sur un navire de la marine royale, saluer et complimenter M. Carnot de la part de la reine Victoria.

Outre l'escadre cuirassée de la Manche, le 110e régiment, avec sa musique, viendra de Dunkerque, et un escadron de cuirassiers, de Cambrai, pour rendre les honneurs et faire escorte au Président pendant son séjour à Calais.

Béthune. — *Arrestation.* — La gendarmerie de Béthune a arrêté à Chocques un nommé Victor Bagot, âgé de 29 ans, vendeur du *Petit Parisien*.

Cet individu, dont le casier judiciaire est déjà très garni est accusé d'avoir volé dans une maison de Lapugnoy une somme de 450 fr. appartenant à la Compagnie des sapeurs-pompiers de cette commune.

Liévin. — *Encore un enfant noyé.* — La femme Caron étant obligée de s'absenter avait laissé la petite Marie, âgée de 2 ans 1/2, à la garde de sa sœur aînée, une jeune fille de 15 ans. Celle-ci ayant abandonné le baby quelques instants pour aller chercher de la nourriture pour une chèvre, constata sa disparition à son retour.

On fouilla la Souchez qui coule près de là et on ne tarda pas à retrouver le cadavre de l'enfant. *Le docteur Biat n'a pu que constater le décès.*

Noyelles-sous-Lens. — Lundi dernier, vers minuit, un ouvrier mineur, nommé Lucien Dargencourt, âgé de 31 ans, était sur le point de rentrer chez lui avec sa femme quand il interpella en riant deux individus qui passaient.

L'un d'eux, François Gotteau, se jetant sur lui sans rien dire, le terrassa et le roua de coups de poing.

Sa femme, accourant à son secours eut le même sort. Les deux époux se relevèrent tant bien que mal et rentrèrent précipitamment chez eux. Gotteau n'était pas encore satisfait.

Il enfonça la porte, asséna un violent coup de bâton sur la tête de Dargencourt et, l'empoignant par le cou, il le tira hors de sa maison et le pétrissa dans le trou à purin. L'intervention d'un voisin sauva Dargencourt que ses agresseurs voulaient noyer.

Auchy-au-Bois. — *Incendie.* — Mardi dernier, vers cinq heures du soir, les étables du sieur Lombart, cultivateur, ont été détruites par un incendie dont la cause est restée inconnue. Les pertes évaluées à 500 fr. sont couvertes par une assurance.

LA BELGIQUE

Procès des républicains

(De notre envoyé spécial)

Audience du 10 Mai

Mons 10 mai.

L'audience est ouverte à 10 heures.

M. Paimbeuf, commissaire de police, à Courcelles est entendu. Il raconte les incidents du meeting de Lambusart dans lequel l'accusé Fabien Gérard a pris la parole.

Fabien Gérard se lève et nie qu'il ait prononcé certaines paroles violentes rapportées par le témoin. Pour l'attester, il donne lecture du discours qu'il a fait et dont il a conservé le texte. L'accusé qui est, on le sait, septuagénaire, parle d'une voix à peine compréhensible et avec un accent bizarre qui excite l'hilarité.

M. l'avocat-général. — Vous riez, Messieurs, mais ce qu'il disait avait, dans les circonstances où l'on était en novembre 1888, une grande importance. Vous ne devez pas oublier non plus que Fabien Gérard était un agent provocateur (oh! oh!) de Georges Defuisseaux.

M. Janson (vivement). — Je ne comprends pas que vous persistiez dans cette étrange aberration de vouloir nous rendre responsables des paroles d'autrui. C'est par ce système, que vous avez échafaudé ce procès insensé!

Après plusieurs dépositions insignifiantes, l'audience est suspendue à 1 heure 5. Elle est reprise à 1 h. 58.

On entend l'anarchiste mouchard Rouhette.

Rouhette est introduit. Il a l'aspect d'un va-nu pieds intelligent.

Me Janson fait connaître le volumineux dossier judiciaire de Rouhette.

Rouhette proteste. Il était en France lorsqu'ont été prononcées les condamnations pour vol qui l'ont frappé. Je n'ai pas été arrêté à Paris, dit il. Je suis venu ici librement en dépit des accusations lancées contre moi, pour protester contre l'accusation d'agent provocateur lancée contre moi. Je me suis lancé dans le parti républicain parce que j'ai cru que c'était un parti sérieux. On m'a accepté. J'ai travaillé pour des idées que je croyais sincères. Il paraît que je me suis trompé. Je ne suis pas un agent provocateur. J'ai connu Pourbaix et Laloi. Je ne savais pas ce qu'ils étaient. Je sais bien des choses et je pourrais en compromettre beaucoup. Pourbaix et Emile Adant devraient être parmi les accusés: mais je ne dira que la vérité en ce qui me concerne pour prouver que je ne suis pas de la police.

J'ai parcouru les bassins houillers pour suivre le mouvement. Je suis allé à La Louvière, où je suis entré chez Rompf pour tapisser deux chambres en paiement de la publication d'une brochure de propagande dont j'étais l'auteur. Rompf, qu'on m'avait dit être un mouchard, me fit une proposition tendant à augmenter l'agitation. Cela me parut suspect et je me promettais de me tenir sur mes gardes. J'ai suivi presque tous les meetings et j'avoue que c'est moi qui ai tiré le coup de pistolet à Morlanwelz pour lequel je comparais devant les assises. J'avais mâchonné les balles de façon que le coup ne pouvait être sérieux.

Rouhette. — La place de Pourbaix est là parmi les accusés. La mienne aussi. Qu'on me juge. Mais je ne suis pas un agent provocateur.

M. le Président. — Après quatre jours de débats, je ne puis accorder à Rouhette d'être jugé au cours de ce procès.

M. l'avocat général. — Je regrette plus que personne que cela ne soit pas possible.

M. le président, aux défenseurs. — Avez-vous des questions à poser à Rouhette?

Me Janson. — Pourquoi a-t-il tiré un coup de pistolet dans le meeting de Morlanwelz.

Rouhette. — Pour effrayer les gens du meeting. Si j'avais voulu tuer le brigadier de gendarmerie sur lequel j'ai tiré, cela m'aurait été facile.

M. le président. — Etes vous l'auteur des placards saisis chez Carpent? — De celui-ci oui. De celui là non.

D. — Avez-vous eu des relations avec Pourbaix? — R. Oui, je vous l'ai dit, mais j'ignorais qu'il fût de la police. Pourbaix était un des meneurs du mouvement, un des plus exaltés *et des plus violents.*

L'avocat général pose à Rouhette une question relativement aux circonstances dans lesquelles il a tiré le coup de pistolet de Morlanwelz.

M. Preumont proteste, c'est un interrogatoire avant la lettre que vous voulez faire subir à Rouhette. — Je l'engage à ne pas répondre.

Rouhette. — Je demande à prendre place à côté des accusés. Si vous me jugez séparément, ils ne seront pas là pour répondre sur les choses qui me concernent.

Me Preumont engage vivement Rouhette à ne pas insister.

Rouhette insiste.

M. le président dit qu'il ne peut que s'en tenir à ce qu'il a dit. Il invite Rouhette à se retirer.

Les gendarmes emmènent Rouhette.

L'audience est levée à 5 heures.

La suite des débats est renvoyée à lundi matin.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 Mai

Outrages aux magistrats

Les outrages aux magistrats, semblent depuis quelque temps devenir de plus en plus fréquents. Il semble que les prévenus prennent plaisir à injurier les magistrats. C'est ainsi qu'à l'audience d'hier, un belge nommé Auguste Dhont, dont les antécédents sont très mauvais, prévenu de vagabondage et d'infraction à un arrêté d'expulsion, dit en s'adressant au tribunal: « Vous êtes des fainéants. »

Cette injure lui vaut 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

***

Un jeune mauvais sujet, le nommé Charles Coussement, âgé de 17 ans, vagabond de la pire espèce, a cherché à commettre un attentat à la pudeur avec violence, sur une marchande de poisson, place de la République à Armentières. Un passant, M. Henri Molliez, étant venu au secours de cette femme, parvint à l'arrêter et à le conduire au commissaire de police, mais il fut mordu au pouce par ce jeune gredin, qui cherchait à s'échapper.

Le tribunal le condamne à 6 mois de prison.

***

Sont ensuite condamnés:

Louise Brice, à 15 jours de prison pour outrages à un agent de la sûreté.

Eugénie, à 4 mois pour vol.

Caroline Dupaquet, 8 mois de prison, pour infraction à une interdiction de séjour.

Victor Richard, 3 mois et 16 francs d'amende pour rebellion et ivresse.

Henri Duriez, à 2 mois et 20 francs d'amende pour le même délit.

Théophile Blanquart et Joseph Blouin, pour mendicité en réunion et ivresse; le premier à 1 mois et 5 francs d'amende, le second à 10 jours et 5 francs.

COUR D'ASSISES DU NORD

La Chambre des mises en accusation a, hier, renvoyé devant les Assises les affaires suivantes:

Tentative d'assassinat. — Lucien Verva, âgé de 18 ans, ouvrier agricole à Mardyck.

Abus de confiance et complicité de vol qualifié. — Maximilien Petit, âgé de 37 ans, né à Boussus (Belgique), garçon de magasin à Fourmies; — Pierre Chatelet, âgé de 44 ans, né à Ohain, garçon de magasin à Fourmies; — Célestin Ethurin, âgé de 45 ans, né à Forest (Avesne), journalier à Fourmies.

Faux et usage de faux. — Jules Basset, âgé de 28 ans, né à Braux-Charleville (Ardennes), comptable à Avesnes.

Coups et blessures ayant entraîné la perte d'un œil. — Charles Petit, âgé de 40 ans, demeurant à Tourcoing.

Attentat à la pudeur. — Prosper Ponchaux, âgé de 50 ans, né à Wiers (Belgique), journalier, à Hergnies.

Quelle Aubaine!

Sir Galett habite Calais.

L'an dernier, il voulut prendre femme et se rendit à New Jersey, pour y choisir une compagne de son goût.

Il rencontra sur sa route, miss Foo, jeune anglaise, aux longs pieds, à la taille fine, à la bouche mignonne ornée de dents blanches, mais blanches!

Notre héros s'éprit de la belle; ils convolèrent en justes noces.

La lune de miel fut de courte durée; car, le soir du mariage miss Foo, semblait morose; *elle refusait de rire; elle serrait ses lèvres sensuelles.*

De quel artifice se servit le jeune époux pour faire ouvrir la bouche de sa moitié? Mystère.

Toujours est-il que la légitime desserra les lèvres et que le mari s'aperçut aussitôt qu'elle n'avait plus de dents. Un joli râtelier nageait librement dans un grand verre d'eau sis sur la cheminée.

On devine le désespoir de sir Galett; il ne songea plus qu'à demander son divorce.

Il consulta tous les maîtres de la barre; tous lui affirmèrent que les juges lui donneraient tort s'il intentait un procès à sa moitié.

Mais voilà qu'un forgeron de New Jersey, au courant de l'aventure, découvrit dans l'arsenal judiciaire du pays, une loi du dix-septième siècle non encore abolie qui ordonne que, si une femme, par des senteurs, des cosmétiques, du rouge, *des faux cheveux, des dents artificielles et des* souliers à hauts talons en impose à l'un des sujets de sa Majesté, le séduit et l'entraîne au mariage, elle sera punie des peines de la sorcellerie.

Quelle aubaine pour le mari.

Sir Galett vient de prendre prétexte de cette loi pour demander le divorce.

Il y a encore de beaux jours pour les juges de New Jersey.

FAITS DIVERS

24,500 francs pour un baiser

Dix mille florins pour un baiser.

Dans une kermesse de bienfaisance donnée dimanche à Vienne chez la princesse Aremberg, un Anglais archimillionnaire a payé vingt-quatre mille cinq cents francs, un baiser à prendre sur la joue de la belle marquise Pallavicini

24,500 francs pour une joue! Combien eût-il donné pour avoir le droit d'embrasser... l'autre?

Les **Pilules Lucas**, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives soulagent des indigestions produites par excès de nourriture ou de boisson. Une dose de ces pilules le soir au coucher, permet de vaquer à ses occupations dès le lendemain matin.

Quand la bouche est amère et pâteuse, la langue épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, *que le matin on fait des efforts* pour détacher les glaires et la bile, une couple de Pilules Lucas répétées pendant quelques jours, régularise promptement les fonctions. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille: Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60, Faynau; Donte et Cie; Cossne; Pharmacie Centrale Gobert et Cie; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing: M. Bruneau, Vanneufville — A Valenciennes; M. Sabin-Boulet. — A Fresnes: M. Berriez. — A Maubeuge: M. Huart. — A Boulogne-sur-Mer: Dutertre. — A Hondschoote: De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée: M. Caillez. — Toutes pharmacies.

Foire de Roubaix

MÉNAGERIE SALVA.

MONTAGNES RUSSES.

THÉATRE DE LA FAMILLE DELHAYE.

HIPPODROME DE ROUBAIX. — 30 chevaux. — 50 Artistes, pour la première fois à Roubaix — Cirque F. LEHMANN, troupe équestre française, sous la direction de Mlle Fany Lehmann, écuyère des Cirques de Paris.

Tous les soirs 8 heures 1/2, Mlle Fanny Lehmann avec ses chevaux dressés en haute école et en liberté. — Wilton et Mora, les champions des 3 barres-fixes, les plus forts du monde. — Mlle Juliette Lagoutte, travail en grande vitesse, saut du gant. — M. Oura, célèbre gymnasiarque, créateur de l'exercice l'Homme-Obus. — Les Mansuy, célèbre troupe composée de 7 personnes surnommée à juste titre Les Rois du Tapis. — Nombreux intermèdes comiques par 11 clowns. — Excellent orchestre sous la direction de M. Ravizza.

Prix des places: Fauteuils et loges, 3 fr.; pourtour, 2 fr.; premières galeries, 1 fr. 25; deuxièmes galerie, 60 c.

Pour la location au bureau du gérant, rue des Longues-Haies.

En face les Montagnes russes. — Grande attraction! Les actionnaires du MUSEUM du boulevard St Martin, Paris, ayant agréé à la *demande de nombreuses personnes appartenant* au monde médical, ont l'honneur d'informer la population si studieuse de cette ville, qu'ils exposeront, dans une loge confortablement installée, leurs 2,000 pièces d'étude qui ont fait l'admiration de la Capitale.

Au Museum on peut étudier l'anatomie.

Le Museum est visible tous les jours, de 10 heures du matin à 11 heures du soir.

Prix d'entrée: Une visite 50 centimes.

Pour la première fois en cette ville, GRAND-THEATRE D'ATTRACTIONS, direction: Henri Toch. — Athlètes, acrobates, gymnasiarques, équilibristes, trapézistes et disloqués. — Le célèbre Homme-Canon, qui a obtenu de grands et légitimes succès dans toutes les principales villes de l'Europe. — Tous les soirs, changement de spectacle. — Prix des places: Stalles, 50 cent.; 1res. 30 cent.; 2mes, 20 cent. — Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi place.

Boulevard Gambetta, à côté du Théâtre Casti — NAÏADES, le plus grand succès de l'Aquarium de Londres, des Folies Bergères de Paris et du Cristal Palace d'Amsterdam. — Séance toutes les demi-heures. — Prix des places affiché au contrôle.

MENAGERIE LORRAINE composée d'une jolie collection d'animaux venant des cinq parties du monde.

Serpents de toutes races, boa, pithon, cobra, seba, arlequin et grand serpent devin, 11 m. de longueur.

Animaux de diverses races, chat-tigre, ousselot, *loup, lynx*, civette de la Havane, ours noir de Russie.

Volatiles: Vautour des Cordillères, duc du Mont-Blanc, kakatoès et aras de toute beauté.

L'Atlas, le Soudan et l'Inde les ont vus naître. Ils ont parcouru les déserts, les plaines et les jungles; ils ont été les hôtes les plus redoutables des forêts.

Dents de fer et griffes d'acier.

Qui pourra jamais dire qu'avec ces combats et ces luttes terribles, enfermés avec leur dompteur dans une grande cage, qu'ils sont soumis et patients, et que l'art du dressage en a fait les amis du public?

Deux dompteurs hors ligne assistent à chaque représentation.

Miss Zélia, la sympathique et charmante dompteuse, dans son travail en douceur, est accompagnée de l'intrépide dompteur Giacometti, *des Folies-Bergères, de l'Eden-Théâtre*, du Cirque d'Eté et du Palais de Cristal, lequel présentera lions et lionnes en haute école et travail en férocité. Chaque représentation sera terminée par une grande chasse aux lions; coups de feu, saut des barrières et passage des cerceaux enflammés et réunion de toute la meute féroce. Luttes et combat du dompteur avec Portos, Saïda, Sartha, Romulus, Petita et Clair-de-Lune.

Deux représentations. — La première à 3 h., la seconde à 8 h.

Prix des places: Premières, 1 fr.; secondes, 50 c.; troisièmes, 30 c.

THEATRE DES NATIONS. — Direction: A. Casti. — Immense Succès! M. Brice Bolton, du Palais de Cristal de Londres, et de l'Eden-Théâtre de Paris, le ventriloque le plus fort, le plus extraordinaire et le plus amusant de l'époque, accompagné de ses douze sujets avec effets de lumière électrique, paraîtra tous les soirs à dix heures. — Les représentations seront terminées par les Fontaines lumineuses de l'Exposition de Paris et une splendide apothéose à l'instar du Chatelet, de Paris.

Grand succès. — Théâtre des perroquets et oiseaux savants, présentés par le professeur Louis Derick, la plus grande attraction du jour. Rien de plus curieux et de plus amusant que de voir ces artistes ailés travailler et obéir au commandement.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 10 mai

Angèle Vandevyver, rue de Wasquehal. — Fernand Delrue, rue de l'Alma, 174. — Maaie Coopman, rue de la Vigne, 143. — Marie Bracaval, *rue de Jemmapes*, 18. — Andsé Dhollander, rue de Béthune, 12. — Eugénie Catrix, rue de Lannoy — Fernand Petit, rue de Denain, 2. — Louis Nei, rue des Longues-Haies. — Gabrielle Mailliot, rue des Longues-Haies. — Marie Dekeyser, rue La Fontaine, 10.

Décès

Jules Jacquart, 23 ans, rue Bernard. — Félicité Gabriel, rue Saint-Louis. — Marie Odewart, 90 ans, Hospice. — Marie Wauters, 3 ans, rue Beaurepaire. — Paul Joiris, 11 mois, rue de l'Industrie, 50. — Victor Delsaile, 28 ans, Hôtel-Dieu. — Euphrasie D'haveloose, 36 ans, ménagère, rue des Anges. — Castel, présentés sans vie, rue des Fossés. — Léonie Hus, 19 ans, soigneuse, rue de la Banque, 200.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 9 mai

Louis Duvillier, rue Joire. — Madeleine Vanderstraeten, rue Houchard. — Louis Moutons, rue du Blanc-Seau.

Décès du 9 mai

Pierre Ghysselinck, 70 ans 3 mois, rue Saint-Joseph.

Cataplasme Hamilton

BREVETÉ S.G.D.G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Ce Cataplasme **instantané** remplace avec avantage les Cataplasmes ordinaires de farine de lin sans en avoir les inconvénients. — *Pour s'en servir, on n'a qu'à le tremper dans l'eau, et on l'applique sur la partie voulue.*

2 fr. la Boîte dans toutes Phies. — Envoi franco contre timbres.

Dépôt principal: TROUETTE-PERRET

PARIS — 165, rue Saint-Antoine, 165 — PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 40 millions

Statuts déposés chez Me PORTEFIN, notaire à Paris

80,000 ACTIONS de Fr. 500 CHACUNE

EMISES AU PAIR { 125 francs en souscrivant,
ET PAYABLES { 125 francs le 16 Août 1889,

Les 250 fr. restants seront appelés par décision du Conseil d'administ., en une ou plusieurs fois, conf. à l'art. 15 des Statuts

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes.

Ces souscriptions seront servies intégralement.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour une ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des demandes.

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

On souscrit: Mercredi 15 Mai

Au COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS. — Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — A la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — A la BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS — Au CRÉDIT LYONNAIS. — Au CRÉDIT MOBILIER. — Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. — A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence. — A la SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS. *Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Etranger*

ON PEUT SOUSCRIRE { aux guichets du COMPTOIR D'ESCOMPTE de Paris
Dès à Présent { et, par correspondance dans tous les établissts ci-dessus

L'admission à la cote officielle de Paris sera demandée.

Bourses Commerciales et Agricoles

Marchés de Lille

Du 10 Mai

	C. du jour	C. précéd.
Huile de Colza l'h.)	55	.. ..
Lin étranger (kil.)	49 50	.. ..

Huile épurée pour quinquet 61 fr. l'hect.

Sucres. — Cote officielle. Blanc, base no 1, 128 50 à ..... — Cote officielle. — 88 degrés, 49 50 à .. .. — Acquittés, 101 75 à

alcools. — Cote officielle. 3/6 betteraves dips., 39 50 à 40.

Marché de Paris

du 10 mai

HUILE DE COLZA		Juillet août	54 50
Courant	53 25	4 octobre	40 87
Juin	54 75	Raffinés	126 —
Juillet-août	54 75	**FARINES (12 m.)**	
4 derniers	56 —	Courant	53 15
HUILE DE LIN		Juin	53 75
Courant	49 —	Juillet-aout	54 30
Juin.	49 —	4 derniers	53 20
Juillet-août.	49 25	Marque Corbeil	56 —
4 derniers	49 25	**BLÉS**	
SPIRITUEUX		Courant	23 30
Courant	41 75	Juin	23 65
Juin	42 —	Juillet-aout	24 05
Juillet-août	42 25	4 derniers	23 40
4 derniers	41 75	**SEIGLES**	
SUCRES BRUTS		Courant	15 —
88 deg. disp	50 —	Juin	14 90
SUCRES BLANCS		Juillet-aout.	15 —
Courant	54 25	4 derniers	14 90
Juin	54 37	Temps: beau.	

COURS DE CLOTURE

SPIRITUEUX		**SUCRES BLANCS n°3**	
Courant	41 75	Courant	54 25
Juin	42 —	Juin.	54 37
Juillet-août	42 25	Juillet-août	54 50
4 derniers	41 75	4 d'octobre	40 87
SUCRES BRUTS		Raffinés	126 —
88 deg. disp.	à 50 —	Suifs 100 kil.	56 —

Bestiaux

La Villette, 10 mai.

Vente mauvaise par continuation.

	Amenés	Vendus	Poids	Prix
Veaux.	953	836	80	1 15 2 06

Marchés du Havre

Havre, 10 mai.

Cotons (à terme). — Calmes et faciles; vendeurs à 1/8 au-dessous des côtes.

Ventes: 450 balles.

Courant.	69 3/4	Novembre	66 3/8
Juin	69 3/4	Décembre	65 3/8
Juillet	69 3/4	Janvier.	65 3/8
Août.	69 7/8	Février.	65 3/8
Septembre	69 7/8	Mars.	65 3/8
Octobre	68 3/4	Avril	.. ..

Cafés. — (à terme). — Fermes,

Ventes, 6.000 sacs.

Courant.	104 ..	Novembre	106 75
Juin.	104 75	Décembre	107 ..
Juillet	105 ..	Janvier.	107 25
Août.	105 50	Février.	107 50
Septembre.	106 ..	Mars.	107 75
Octobre.	106 25	Mai	.. ..

Marché de Liverpool.

Liverpool, 10 mai.

Cotons, disponible. — Faciles; demande modérée.

Ventes, 8,000 balles.

Futurs. — Faibles.

Commerce d'Anvers. — 10 mai

Cafés. — Santos. — Soutenu.

Cote officielle de 2 heures 1/2.

Avril, ... /., mai, 105 1/2; juin, 105 3/4; juill., 106 ./.; août, 106 1/2; sept., 107 ./.; oct., 107 1/2 nov., 107 1/2; déc., 107 1/2.

Janvier, 107 1/2; février 107 1/2; mars 107 1/2

Ventes: 6.750 sacs.

Marché ferme.

Pétroles. — Marché sans changement.

	Payé		Vendu	
Disponible blanc.	16 1/8	./.	16 1/8	./.
Courant	./.	./.	16 ./.	./.
Mai	./.	./.	./.	./.
Juin	./.	./.	16 1/8	./.
Juillet	./.	./.	16 3/8	./.
Août	./.	./.	16 3/8	./.
4 derniers mois.	./.	./.	17 1/8	./.

Cotons. — Amérique, avril ..../.; mai, 70 ./.; juin 69 1/2; juil. 69 1/2; sept. 69; oct. 67 3/4: nov. 66 ./..

Oomra, mai juill, 56 3/4.

Dhollerah. avril, mai à à juin, 57 1/4.

Vendu: 450 balles Amérique et 000 b. Surah. 000 b. au débarquement.

Marché soutenu.

Houblons. — Marché calme. — Peu d'affaires — Toutefois prix bien tenus aux cours précédents.

	A.		V.
Alost, disponible....	20 0/0	à	28 0/0
Alost, récolte 1889.	50 0/0	à	.. 0/0
Poperinghe, ville, disp.	25 0/0	à	40 0/0
— réc. 1889	57 0/0	à	60 0/0
Poperinghe, village....	22 0/0	à	45 0/0
— réc. 1889	50 0/0	à	53 0/0

Sucres — Baisse.

Sucres: exportation	N	50 1/2	.. ./.
» transf. (nouv. cond.)	N	51 ./.	52 ./.
» consommation	N	88 1/2	.. ./.
» Juin	N	51 ./.	52 ./.
» 3 mois de juin	N	51 ./.	./.
» 3 mois d'octobre	N	34 1/4	34 1/2

BOURSE DE LILLE

Du 10 Mai 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Lille 1860, à 107 fr. — Lille 1868, 506 509. — Lille 1877, à 509. — Lille 1887, 461. — Département du Nord, 105 fr. 50.

OBLIGATIONS

Mines de Béthune, (1881, remb. à 500 fr. 513. — Mines Béthune (1877, remb. à 530) l. p., hier 394, 395 fr nul.

ACTIONS

Bully-Grenay (le sixième), p. 18000 p.) 1405 à 1400. — Lens, n. (3000 id.) 21950.

COUPONS DÉTACHÉS

1er Mai. Act. Aniche, le douzième, 33 fr. — Dourges. 200, (nomin. 194; port., 182,65.) — Liévin, 60.

BOURSE DE BRUXELLES

du 10 mai

Emp. 3 1/2, s. I.	102 00 A	Bruxel. lib. 1886		94 75 A
— sér. II.	102 00 .	Non libéré 1886		.. ..
— sér. III.	102 90 A	Ostende à pr.		29 87 A
— 3.	93 45 .	— 1877	4.	.. .. .
— 2 1/2.	80 40 .	— 1885	3.	86 75 .
Annuités 4 1/2.	115 50 .	Tournai	1874	. ..
— 4.	106 25 A	— 1886	3 1/2	100 ..
— 3.	91 90 A	Gand..	1858	104 25 .
Cr. comm. 4 1/2.	11. .. P	—	1880	99 25 .
— 4.	107 .	—	1883	96 50 A
— 3.	90 50	Liège.....	1853	93 .. A
— 3 p.c 1851.	113 75 .	—	1880	117 50 A
— 3 p.c 1858.	100 75 .	—	1868	96 50 P
Anvers 1887 lib	92 25 .	—	1874	98 50 A
Non libéré 1887	. .. .	—	1879	97 25 P

Bulletin Financier

Paris, 10 mai

Les fonds étrangers sont plus lourds et bien que nos rentes ne s'éloignent qu'insensiblement de leur précédent niveau, quelques réalisations les ont fait réacter.

Le 3 0/0 perd 32 c. sur hier à 87.60.

L'Amortissable est à 89.65.

Le 4 1/2 à 105.60.

Il faut noter que ce dernier fond avait le plus monté dans ces derniers temps

L'Italien perd le cours de 98 fr. et reste à 97.87.

Le Turc n'est plus qu'à 17.42

L'Egyptien recule à 466.25.

Le Hongrois à 88 7/8

L'Extérieur à 76 7/8.

Le marché de nos Sociétés de Crédit étant depuis quelques jours assez calme n'a subi aucunement l'influence de la faiblesse des fonds d'Etats.

Le Crédit Foncier est à 1351 fr. 25.

La Banque de Paris est à 765.

Le Crédit Lyonnais est à 692.50.

La Société Générale fait 465.

La Banque d'Escompte cote 341. 25

Le Mobilier cote 433 50.

Les réalisations continuent sur le Suez que nous laissons à 2390.

Le Panama cote 50 fr. sans affaires.

Les obligations 5 0/0 des chemins de fer Argentins sont fermes à 454.50.

Sur le marché en banque les actions des mines d'étain Galicia sont demandées à 31.25.

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant, E DUGARDIN.

La Nuit Maudite

DEUXIEME PARTIE

LA LUTTE POUR LA VIE

Il allait contre son cœur, en toute cette affaire, car il était persuadé que Paul, élevé par Albine, était digne d'Adrienne; mais il croyait encore qu'en prenant le mal *à son début, il le guérirait plus facilement*, et c'est pourquoi, insensible en apparence aux reproches de sa petite fille contenant sa douleur en lui même pour que personne n'en pût rien soupçonner, il se rendit auprès de Mathilde.

Quand sa fille le vit, elle lui dit tout de suite:

— Vous savez l'étrange demande qu'on m'a faite?

— Oui, je viens de voir Adrienne... elle m'a tout raconté.

— J'espère que vous n'allez pas la soutenir?...

— Non. Vous avez refusé, je suppose?

— Certes.

— Je vous approuve. Ce mariage ne lui convient pas.

— Tant mieux. Au moins nous serons deux à lui faire entendre raison. Cette petite folle est éprise. J'espère encore que le mal n'est pas grand. Si nous l'en voyions pendant quelques mois à Naples, chez les parents de mon mari? Vous l'accompagneriez et moi-même je vous y rejoindrais bientôt.

— Puisqu'il faut chercher des remèdes, essayons celui-là.

Le soir même on en parla à Adrienne.

Elle n'eut pas de peine à comprendre, sous les prétextes dont on l'enjoliva, le vrai motif de ce voyage.

Et elle s'en expliqua franchement:

— Vous voulez m'éloigner de Paris, dit-*elle, parce que vous comptez que* l'absence m'empêchera d'aimer Paul... Vous vous trompez... Je l'aimerai, à mon retour, un peu plus, voilà tout...

Mathilde et Révéron se regardèrent, surpris et inquiets.

Jamais Adrienne ne leur avait parlé avec une pareille énergie.

Il n'en mirent pas moins leur projet à exécution.

Deux jours après, Adrienne et Révéron partaient pour Naples où les rejoignit Mathilde, le mois suivant.

Ils y passèrent la fin de l'été et l'hiver.

Adrienne ne changea rien à sa manière d'être; elle fut ce qu'elle était à Paris, bonne, tendre, modeste, doucement gaie, avec un peu de préoccupation, toutefois, lorsque sa mère et son grand père la laissaient seule.

Elle ne fit pas une allusion à Paul.

Mathilde y fut trompée et dit, un jour, à Révéron, en lui montrant la jeune fille:

— Elle a oublié... nous avons bien fait de venir ici...

Mais le maître de forges hocha la tête.

— Elle n'a rien oublié, dit-il, interrogez-la.

Mathilde prit le bras d'Adrienne et brusquement, la regardant bien en face:

— Nous allons retourner à Paris, ma chère enfant.

Elle tressaillit et son regard eut un éclair.

Mais elle dompta sa violente émotion et ce fut d'un ton indifférent qu'elle dit:

— Ah! déjà?... je me plaisais bien ici.

Mathilde feignit de prendre à la lettre les paroles d'Adrienne.

— Ainsi, dit elle, cela ne t'attristerait pas trop si, au lieu de revenir à Paris, nous demeurions ici définitivement?... C'est le pays de ton père... Tu y as des amis qui t'aiment... En France, tu n'as pas d'autres parents que ta mère et ton grand-père... Or, nous serions auprès de toi... Regretterais-tu d'avoir quitté Paris?

La jeune fille, *cette fois*, était devenue pâle. Son cœur bondissait. Elle ne put répondre et adressa à sa mère un regard douloureux.

Ce ne fut qu'après un long silence qu'elle dit:

— Demeurons à Naples et que votre volonté soit faite, ma mère!...

Il n'y eut rien de plus entre eux, ce jour-là.

En rejoignant Révéron, Mathilde lui dit:

— Elle l'aime toujours; elle l'aime plus que jamais.

Le train ordinaire de leur vie reprit donc, sans qu'il y eut rien de changé. Des mois s'écoulèrent encore, mais Adrienne n'essayait plus de feindre ou l'indifférence ou la gaieté. Elle était triste constamment. Ses beaux yeux se voilaient, se cerclaient, fatigués par les larmes qu'elle versait la nuit. Elle avait maigri un peu et tous ses traits indiquaient un ennui mortel.

— Que faire? disait Mathilde, dont le cœur maternel ressentait le contre-coup de cette souffrance.

Et elle n'était pas éloignée, — sinon de consentir à ce mariage, par amour pour sa fille, — du moins pour lui rendre quelque espérance.

Mais Révéron, auquel elle se confiait, répondait avec une étrange opiniâtreté:

— Jamais! Non! jamais ce mariage en se fera!

Ils ne pouvaient rester plus longtemps à Naples, sans danger pour la santé de la jeune fille.

Ils partirent au commencement de l'été de l'année suivante, avec l'intention de ne séjourner à Paris qu'un mois, et d'aller *le reste de la belle saison habiter la campagne.*

La marquise n'avait pas fait annoncer son retour, désirant être inaperçue; d'autre part, bien que la saison fût peu avancée, les invitations étaient rares; on attendait le Grand-Prix pour s'en aller aux champs. Paul, qui depuis un an avait vécu dans une cruelle inquiétude, croyant Adrienne à tout jamais perdue pour lui, Paul, qui passait tous les jours devant l'hôtel, guettant le retour de celle qu'il aimait, en fut averti tout de suite.

Il eut un instant de joie immense, puis aussitôt une réflexion triste lui vint:

— M'aime-t-elle toujours? Ne m'a-t-elle pas oublié?... Ah! je le saurai!... Il faut que je le sache!...

VI

Adrienne l'avait vu de sa fenêtre, car elle se doutait bien que Paul ne passait pas une journée sans venir rôder aux alentours de l'hôtel, et avec cette miraculeuse intelligence des femmes qui aiment, elle avait compris sur quelle pensée, en constatant son retour, le jeune homme était parti.

Et le lendemain, Paul, rue du Mont-Cenis, recevait une lettre où il n'y avait que ce seul mot, simple et éloquent, signé Adrienne:

« Toujours! »

Il baisa la lettre avec l'emportement d'un fou et courut la montrer à sa mère.

— Tu vois, dit il, depuis son départ, tu cherches à me convaincre qu'elle ne m'aime pas... Lis!

Albine se tut. Que pouvait elle répondre! Elle avait espéré, en effet, que les efforts combinés de Mathilde et de Révéron réussiraient auprès d'Adrienne et elle était obligée de reconnaître que la jeune fille n'avait pas cessé d'aimer Paul.

— Ecoute, mon cher enfant, dit-elle, le seul malheur que je craignais, c'est justement ce qui arrive aujourd'hui... elle t'aime toujours...

— Oh! ma bonne, peux tu parler ainsi?

— Je vais te faire de la peine, mais tu sais bien que ce n'est pas de gaieté de cœur... et il le faut, après tout... Tu ne peux épouser cette jeune fille, mon Paul, crois moi...

— Et pourquoi, ma bonne?...

— Je ne devrais pas le dire. J'avais pensé que la réflexion t'en viendrait plus tôt... Pauvre comme tu l'es, comment peux tu songer à une aussi riche héritière? Ne crains tu pas qu'on attribue ce qui est passion vraie chez toi, je le sais, à un sentiment vil, au désir d'être riche, à ton tour, de la fortune de ta femme?

— Tu te trompes, ma bonne, dit Paul, pâlissant. J'y avais songé. C'est vrai, on le dira, on le pensera, du moins. *Mais on finira bien par changer d'avis* lorsqu'on apprendra que j'ai épousé Adrienne sans dot.

— Et comment vivriez-vous, pauvre enfant, avec ton habitude du bien être et tes goûts de luxe!

— Je travaillerai jour et nuit, s'il le faut. Déjà cette année, j'ai gagné beaucoup d'argent... L'an prochain j'en gagnerai plus encore. Et ainsi toujours, les années qui suivront. Adrienne n'aura pas à souffrir de la gêne. Puisqu'elle m'aime... elle me soutiendra dans mes efforts. Et je le sens *bien*, vois tu, son amour est une garantie de succès.

— Adrienne est jeune. Elle peut attendre encore quelques années... Travaille donc mon cher Paul... et lorsque ta situation vaudra sa fortune, renouvelle ta demande...

— Je veux la revoir, avant tout, à tout prix...

Et il l'aperçut, en effet, un soir d'Opéra, et fut heureux toute la soirée, car Adrienne l'avait découvert, lui aussi, et leurs regards se dirent, en quelques secondes, tout ce qu'ils avaient pensé, pendant cette année d'absence. Deux jours après, Paul passant au parc Monceau, remarqua que de nouveau l'hôtel était désert. Son cœur se serra.

— Seraient-ils donc repartis, cette fois, pour jamais?

Il rencontra Vaubertin auquel il fit part de ses craintes. Vaubertin le rassura:

(A suivre.) JULES MARY.